

Conseil en recrutement



“

Faciliter le choix
de vos collaborateurs

”

Le recrutement est un acte fondamental. Fort d'une méthode rigoureuse, d'outils d'évaluation performants, d'une expérience et d'un réseau développé, le CDG 35 vous accompagne et vous soutient dans le choix de vos futurs collaborateurs. Des conseils "à la carte" vous sont proposés.

ANALYSE DU BESOIN

Quel que soit le grade, quelle que soit la fonction visée, le recrutement d'un agent débute par une réflexion approfondie sur le besoin de la collectivité. L'analyse du poste, la détermination des savoir-faire et savoir-être constituent la première étape du processus.

PUBLICITÉ DU POSTE

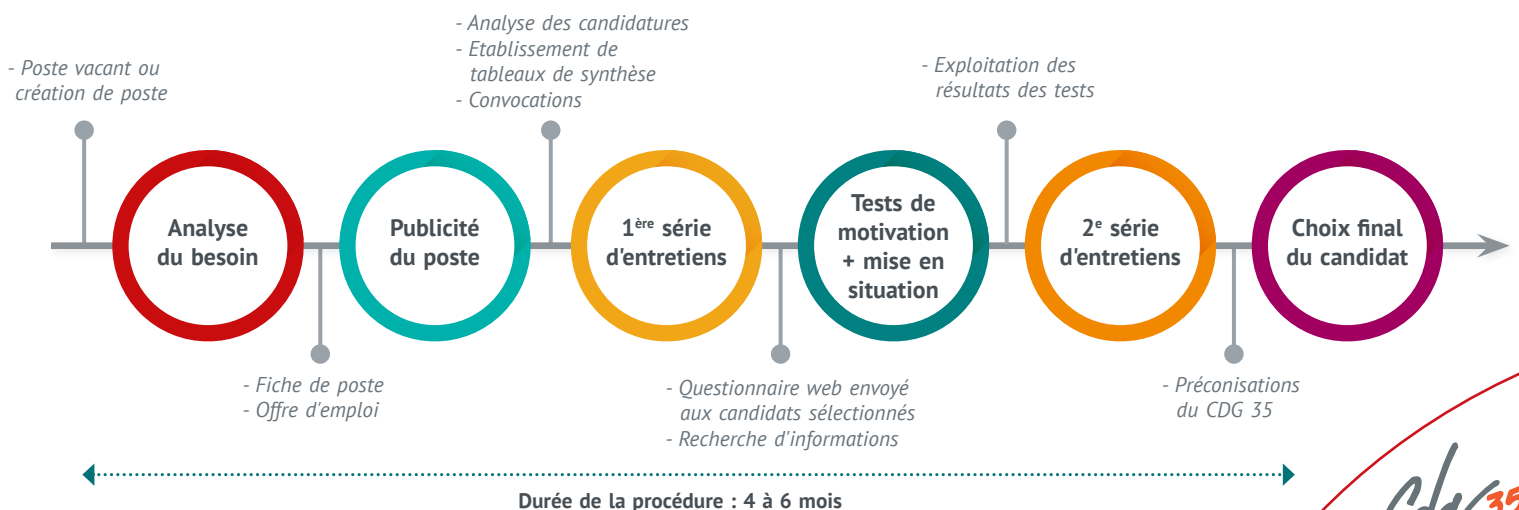
Le CDG 35 vous conseille dans la démarche légale de déclaration de poste et rédige l'offre qui sera publiée sur les supports les plus pertinents. Il pourra en parallèle rechercher des candidats adaptés au poste.

ÉTUDE ET SÉLECTION DES CANDIDATURES

Cette phase comprend l'analyse des CV et des lettres de candidatures. Elle est basée sur une grille de critères déterminés à l'avance. Des compléments d'information peuvent être recueillis par l'activation d'un réseau.

ÉVALUATION DES CANDIDATS

Les consultants s'adaptent à votre demande et peuvent animer les entretiens. Ils vous assistent pour bien cerner l'adéquation entre les candidats et votre besoin. Des tests complémentaires ou des mises en situation peuvent aussi consolider le processus d'évaluation.



SUIVI DE LA PROCÉDURE

Le recrutement ne s'arrête pas au choix du collaborateur. Des conseils pour faciliter l'intégration du nouvel agent, ainsi que sur les formalités administratives, parfois complexes, s'avèrent souvent indispensables.

LES OUTILS

► Un sourcing performant pour trouver les compétences recherchées

- 3 000 candidatures sur le portail de l'emploi et sur la CVthèque du Centre de Gestion, et près de 400 personnes en situation de handicap
- 300 agents des Missions Temporaires formés et opérationnels
- Collaboration avec les partenaires de l'emploi par bassin

► Évaluation des compétences techniques et comportementales

• *Validation des compétences par des tests comportementaux*

L'outil de diagnostic et d'auto-évaluation utilisé par le CDG 35 permet de cerner le comportement et les motivations d'un individu dans son environnement de travail. Cette intervention en matière d'analyse de personnalité permet également d'affiner l'environnement du poste afin d'évaluer les meilleures adéquations possibles.

• *Mise en situation professionnelle*

- Évaluation des aptitudes des candidats à appliquer les nouvelles technologies de l'information et de la communication (traitement de texte, tableur...)
- Aptitudes à rédiger (maîtrise de la langue française)
- Évaluation des connaissances professionnelles dans différents domaines de compétences (administratifs ou techniques)

NOS TARIFS

- La tarification est établie selon le tarif horaire des missions de **conseil et accompagnement** fixé chaque année par le Conseil d'Administration du CDG 35.
- Le détail des tarifs est en ligne sur notre site (rubrique Connaître le CDG 35 / Les services aux collectivités).



Contacts
**Service Mobilité
Emploi
Compétences**

► François de WITASSE

Coordinateur des activités Emploi
Tél. 02 99 23 42 63
francois.dewitasse@cdg35.fr

CDG 35

Village des collectivités
territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600
35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CX

Tél. 02 99 23 31 00 - Fax 02 99 23 38 00

contact@cdg35.fr - www.cdg35.fr